

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

BUDGET 2008
UN BUDGET ORDINAIRE ET SANS GRANDES SURPRISES

Laval, le 27 février 2008 – La Chambre de Commerce et d'Industrie de Laval (CCIL) reconnaît dans ce budget que des efforts intéressants ont été faits au chapitre de la main-d'œuvre et de la réduction de la dette, mais déplore que le gouvernement n'ait pas bonifié son aide d'un milliard déjà annoncé pour le secteur manufacturier, ni révisé la formule de distribution de cette aide.

À cet égard, la formule du partage de l'aide financière est toujours basée sur le poids démographique des provinces, ce qui désavantage le Québec dont le poids économique de son secteur manufacturier est plus important. Il est également navrant de constater que le gouvernement accorde une aide à l'innovation de 250 millions de dollars à l'industrie automobile, présente surtout en Ontario, alors que pas un sou n'est versé aux autres industries manufacturières.

Le seul soutien supplémentaire que les entreprises manufacturières de Laval trouveront dans ce budget est la prolongation de trois ans de l'application de la déduction pour amortissement accéléré sur les investissements en machines et matériel. Rappelons que ce taux avait été haussé temporairement de 30 % à 50 % au budget 2007.

Les mesures annoncées par le gouvernement Harper devraient soutenir les entreprises lavalloises qui souffrent présentement de pénuries de main-d'œuvre. La CCIL retient, dans l'ensemble des petites mesures annoncées, certains éléments intéressants. Un bon départ notamment pour soutenir le maintien des travailleurs âgés sur le marché du travail : 90 millions de dollars pour prolonger jusqu'en 2012 l'Initiative ciblée pour ces travailleurs et 60 millions par année pour les inciter à rester au travail.

Parmi les autres mesures d'intérêt pour la CCIL, mentionnons la création du premier bureau fédéral de partenariat public privé au Canada, appelé *PPP Canada Inc*, la création du *Compte d'épargne libre d'impôt* (CELI) où les contribuables vont pouvoir cotiser 5000 \$ par année sans que les gains soient taxés et la bonification du programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental.

Nous appuyons également les efforts faits au niveau de la réduction de la dette. Un remboursement de dette 10,2 milliards de dollars, ce qui représente 29,9 % du P.I.B. du pays.

Enfin, la CCIL salue l'annonce du ministre Flaherty de rendre permanent le *Fonds de la taxe sur l'essence* dont toutes les villes du Québec pourront tirer profit.

La Chambre de commerce et d'industrie de Laval, une des plus importantes au Québec, est au service des gens d'affaires depuis 1967. Depuis 40 ans, la CCIL s'emploie à valoriser le dynamisme et la compétence des gens d'affaires lavallois, et par le fait même, elle assume pleinement sa vocation de catalyseur et d'animatrice des forces vives de tous les secteurs économiques de la région.